

Résidence PRAT MARIA – QUIMPER

Syndicat des copropriétaires

Résidence PRAT MARIA - Bâtiments A, B, C, D, E, F, - Pavillons, garages, commerces - 29000 QUIMPER

SYNDIC : QUIMPER GESTION (SARL au capital de 7 500 €)
Michèle GUILLERMAS, 13, rue du Léon, 29000 QUIMPER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
27 mars 2010
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an deux mil dix, le samedi 27 mars à 9, 30', dans un salon de l'Hôtel Océania de Quimper, Les copropriétaires formant le **Syndicat de la Résidence PRAT MARIA**, sise à **QUIMPER, Rues du Léon, du Poher, de la Hubaudière, d'Armor, du Trégor** Se sont réunis en **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** sur 1^{ère} convocation adressée, à domicile élu, par le Syndic, dans les formes prévues par les dispositions réglementaires.

Le dépouillement [...] laisse paraître que :

Sont présents ou représentés : 207 propriétaires sur 355, [...]

Absents non représentés n'ayant pas pris part aux votes : 148 propriétaires sur 355 [...]

[...]

17^{ème} résolution :

Les copropriétaires du **n° 21 rue de la Hubaudière** décident de se **réunir** entre eux, sur convocation qui leur sera adressée dans les formes réglementaires par le Syndic, afin de **débattre** de la **réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier** ainsi que de **l'installation d'un digicode**, des **devis** devant d'ores et déjà être demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Votent pour la convocation d'une réunion :

cette résolution est **adoptée à l'unanimité** des copropriétaires présents et représentés.

20^{ème} résolution :

2 rue du Poher : projet de réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier

Les copropriétaires du **n° 2 rue du Poher** décident de se **réunir** entre eux, sur convocation qui leur sera adressée dans les formes réglementaires par le Syndic, afin de **débattre** de la **réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier**, des **devis** devant d'ores et déjà être demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Votent pour la convocation d'une réunion :

cette résolution est **adoptée à la majorité** des copropriétaires présents et représentés.

21^{ème} résolution :

6 rue du Poher : projet de réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier

Les copropriétaires du **n° 6 rue du Poher** décident de se **réunir** entre eux, sur convocation qui leur sera adressée dans les formes réglementaires par le Syndic, afin de **débattre** de la **réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier**, des **devis** devant d'ores et déjà être demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Votent pour la convocation d'une réunion :

cette résolution est **adoptée à l'unanimité** des copropriétaires présents et représentés.

22^{ème} résolution :

5 rue du Léon : projet de réfection des murs du hall d'entrée jusqu'au palier des boîtes aux lettres inclus [...] et installation d'un digicode

Les copropriétaires du **n° 5 rue du Léon** décident de se **réunir** entre eux, sur convocation qui leur sera adressée dans les formes réglementaires par le Syndic, afin de **débattre** de la **réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier**, des **devis** devant d'ores et déjà être demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Votent pour la convocation d'une réunion :

cette résolution est **adoptée à l'unanimité** des copropriétaires présents et représentés.

23^{ème} résolution :

13 rue du Léon : projet de réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier

Les copropriétaires du **n° 13 rue du Léon** décident de se **réunir** entre eux, sur convocation qui leur sera adressée dans les formes réglementaires par le Syndic, afin de **débattre** de la **réfection des murs du hall d'entrée et de la cage d'escalier**, des **devis** devant d'ores et déjà être demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Votent pour la convocation d'une réunion :

cette résolution est **adoptée à la majorité** des copropriétaires présents et représentés.

EN CONCLUSION :

En 2010, dans le cadre de la résidence de Prat Maria,

les copropriétaires de 5 bâtiments :

n° 21, rue de la Hubaudière,

n° 2, n° 6, rue du Poher,

n°5 et 13, rue du Léon

ont donc accepté de se réunir pour débattre

des travaux de réfection

des murs de hall d'entrée et de cage d'escalier

9, rue du Léon :

➤ **En 2010, RIEN !**

➤ **En 2009, REFUS** du projet, du devis et d'une réunion par les copropriétaires présents.

Quelqu'un aurait même dit : - on fera ça nous-mêmes !

➤ **En 2007 : REFUS** du projet et d'une réunion par les copropriétaires présents